

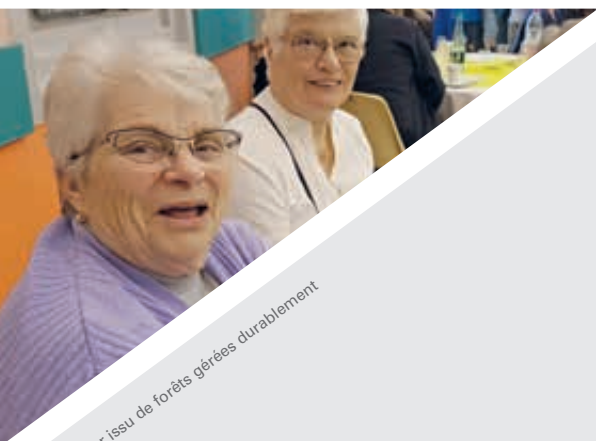
# Bulletin Municipal

[www.ville-mandres-les-roses.fr](http://www.ville-mandres-les-roses.fr)



Semestriel N°102  
**MAI 2019**





papier issu de forêts gérées durablement

**RETOUR EN IMAGES**

**4 à 9**

**ZOOM SUR...**

**10 À 11**

**ACTUALITÉ**

**12 À 15**

**ENFANCE**

**16**

**CULTURE**

**17**

**CCAS**

**18 À 19**

**ASSOCIATIONS**

**20 À 23**

**TRIBUNE LIBRE**

**24**

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**25**

**ADRESSES UTILES**

**26**

**AGENDA**

**27**



Bulletin municipal officiel n°102 de Mandres-les-Roses  
Hôtel de Ville • Tél. : 01 45 98 88 34 • Fax : 01 45 98 74 72  
[www.ville-mandres-les-roses.fr](http://www.ville-mandres-les-roses.fr)

Directeur de la publication : Jean-Claude Perrault  
Documentation : Service Communication  
Contact publicité : 01 45 98 66 06 ou  
[communication@ville-mandres-les-roses.fr](mailto:communication@ville-mandres-les-roses.fr)

Crédits Photos : AFCM  
(Association Foto Contraste de Mandres)  
Conception : Emendo 01 60 88 89 35  
Impression : Desbouis Gresil Imprimeur



### **CHERS MANDRIONS,**

C'est une mauvaise nouvelle pour les familles mandrionnes qui a marqué notre début d'année, l'annonce de la fermeture du collège pour raisons de sécurité. En effet, des désordres dans la structure des bâtiments se sont multipliés en fin d'année. Le Département du Val-de-Marne, maître d'ouvrage et toujours propriétaire, fait, depuis lors, tout son possible pour remédier le mieux possible à cette fâcheuse situation. Il mettra en place pour janvier 2020 les bâtiments provisoires nécessaires au fonctionnement du collège. Les élus et les services de la Commune s'appliqueront à faire avancer le dossier administratif préalable.

Vous pourrez en savoir davantage à la lecture du présent bulletin.

Les collégiens ne sont pas les seuls à pâtir de cette fermeture. Les équipements sportifs du collège pour lesquels la ville avait conclu un accord avec le Département et apporté des fonds bénéficiaient à des associations mandrionnes. Nous nous efforçons de répondre au mieux de nos possibilités à leurs demandes

Heureusement, le travail municipal a d'autres aspects plus positifs et porte notamment deux projets propres à répondre à vos attentes, dont je vous confirme l'avancement, suivis par les commissions municipales compétentes.

Le premier, c'est l'aménagement dont le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) sera maître d'ouvrage, du bâtiment qui regroupait autrefois la mairie, devenue bibliothèque, et l'école primaire, place Charles de Gaulle. Une partie sera désormais à vocation sociale tournée vers la petite enfance, par la création d'un RAM, Relais Assistantes Maternelles,

financé essentiellement par la CAF. L'autre, à la charge exclusive du Territoire GPSEA, sera consacrée à l'extension de la bibliothèque et la création d'une salle ouverte aux activités culturelles. Un permis de construire est en cours d'élaboration avec l'architecte des Bâtiments de France.

Le second, c'est la réalisation sur le terrain de l'ancienne jardinerie, rue François Coppée, d'une maison de santé pluridisciplinaire qui offrira à nos professionnels de santé des locaux fonctionnels répondant bien entendu aux normes d'accessibilité. Cette réalisation soutenue également par le Territoire GPSEA, permettra de conserver et développer sur place un précieux potentiel de soins. Seront également construits des logements sociaux permettant à la Commune d'être parfaitement à jour par rapport aux exigences de l'Etat et d'éviter pour l'avenir toutes pénalités financières et interventions directes du Préfet sur notre urbanisme, ainsi qu'un parking public. Là aussi le permis de construire sera élaboré sous le contrôle de l'architecte des Bâtiments de France chargé de garantir la qualité du projet architectural à laquelle nous tenons tous.

Avant la fin de l'année nous devrions donc être en mesure de vous présenter plus concrètement ces projets qui, avec un collège retrouvé, seront dans l'avenir des éléments favorables à la qualité de vie à Mandres-les-Roses.

En attendant, nous vous souhaitons à tous un agréable été.

Bien à vous,  
**Le Maire**  
**Jean-Claude Perrault**



## RETOUR EN IMAGES

### L'ANNÉE 2019 A COMMENCÉ EN SPECTACLES ET FESTIVITÉS



Le samedi 19 janvier dernier, la compagnie Mystère Bouffe a interprété « La Cour des Miracles » devant un public conquis.

La Municipalité a offert la galette des rois avant le spectacle.



Le dimanche 3 février était dédié aux familles avec le spectacle « La Boîte à gants » de la Toute Petite Compagnie, qui a fait salle comble.



Après le spectacle et la pause gourmande, un feu d'artifice a illuminé le centre-ville pour le bonheur des petits et des grands.



Le Club de l'Amitié était présent pour proposer de délicieuses crêpes. Un grand merci à toute l'équipe !



## LE SUCCÈS DES CAFÉS GOURMANDS MUSICAUX ORGANISÉS PAR LE CCAS NE SE DÉMENT PAS



Ici, des photos de l'après-midi du 22 février dernier. Le prochain café-gourmand se tiendra au mois d'octobre.

## GRAND DÉBAT NATIONAL



Les villes du Plateau Briard ont collaboré pour accueillir deux réunions locales à Mandres-les-Roses le 4 février et le 12 mars, en présence du Député de la circonscription, Monsieur Laurent Saint-Martin et du Ministre de l'Action et des comptes publics, Monsieur Gérald Darmanin.



L'ambiance était au rendez-vous grâce au groupe Los Celticos lors de la Saint-Patrick, organisée en partenariat avec La Rue, le 16 mars dernier.



## 5ÈME ÉDITION DU PRINTEMPS DES POÈTES SUR LE THÈME DE LA BEAUTÉ

L'événement a réuni des amateurs de poésie confirmés et des jeunes pousses en la matière, avec la participation des élèves de cinq classes de l'école élémentaire.



La rencontre avec les artistes et poètes invitées (Martine Magtyar, Célyann, Marie-José Baudin, Marie-Thérèse Schietsch) a été ponctuée par du chant, avec Emma et Gwen, et de la danse, avec la Cie Sospeso.

## COMMÉMORATION

Le 19 mars, la Municipalité, les anciens combattants, les pompiers et des classes de l'école des Charmilles se sont réunis pour honorer la mémoire des Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.



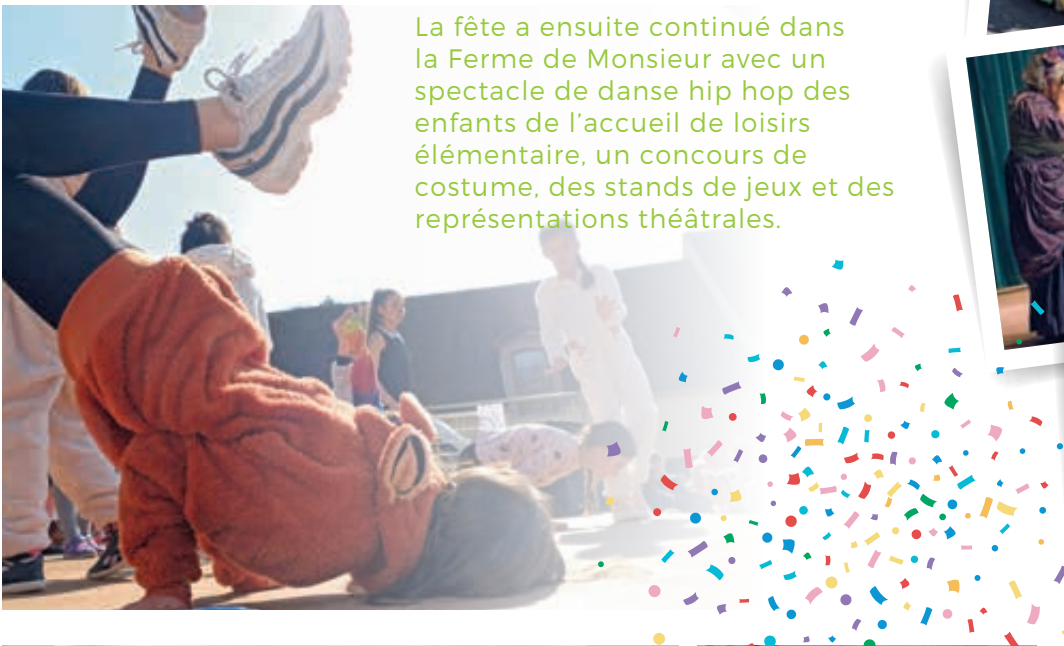
## LE CARNAVAL A ÉGAYÉ LA VILLE



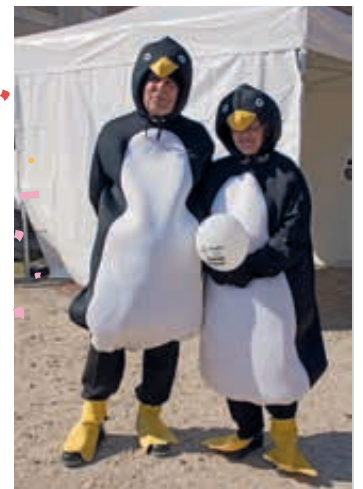
Sur le thème des animaux, le carnaval a battu son plein le dimanche 31 mars dernier, avec un défilé mené par la fanfare Les Tyrassonores et le char réalisé par les accueils de loisirs.



## LE CARNAVAL A ÉGAYÉ LA VILLE... (SUITE)



La fête a ensuite continué dans la Ferme de Monsieur avec un spectacle de danse hip hop des enfants de l'accueil de loisirs élémentaire, un concours de costume, des stands de jeux et des représentations théâtrales.



Un grand merci à toutes les associations participantes : l'AFCM, Mandr'art, l'AMAP, l'Université Inter Age, le Cyber club, le Comité des Fêtes, Infini d'Arts, le Club de l'Amitié, TAJSF et la Cie Bas les Pattes.



## CARTON PLEIN POUR LA 2<sup>ÈME</sup> NUIT DE L'HUMOUR MANDRIONNE

La Ville organisait pour la deuxième année consécutive une soirée dédiée à l'humour, au Centre culturel La Rue, partenaire de l'événement. Cette Nuit de l'humour a fait découvrir 4 humoristes au public : Thom Trondel, Lisa Chevallier, Fouad Reeves et David Buniak. Les spectateurs sont ressortis ravis de La Rue, après être restés discuter avec les comédiens et demander quelques orthographe !



## LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES A FAIT DES HEUREUX



Événement très attendu par les jeunes Mandrions, la chasse aux œufs, organisée par la Caisse des Écoles a eu lieu dimanche 14 avril au parc Beauséjour. Les enfants, équipés de panier, ont pu dénicher des œufs cachés dans le parc puis les échanger contre un sachet de friandises au chocolat.



# VOTE DU BUDGET 2019

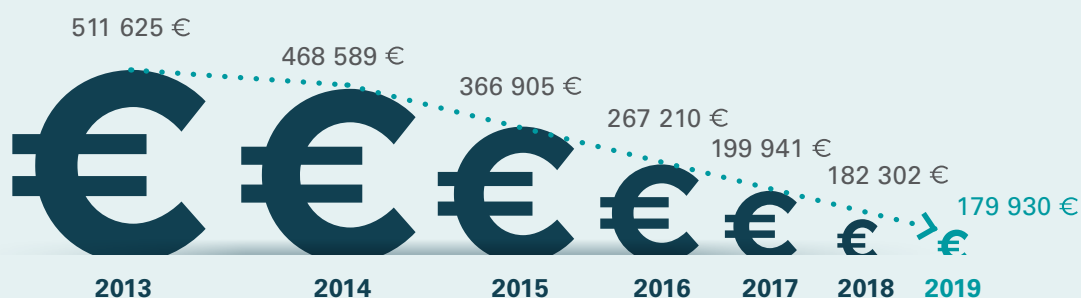
LE BUDGET COMMUNAL 2019  
A ÉTÉ VOTÉ LE LUNDI 8 AVRIL DERNIER.

Il marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions à mener par la Municipalité.

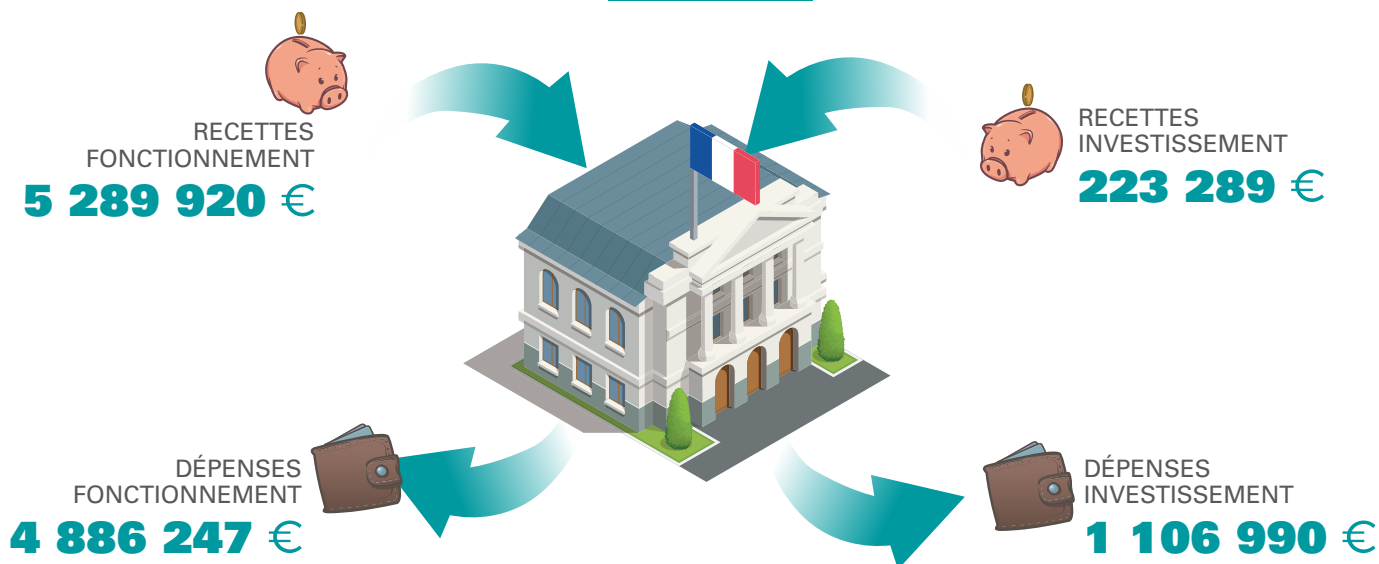
L'exercice budgétaire 2019 permet de poursuivre une dynamique d'investissement tout en supportant le désengagement de l'Etat à travers la diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (de 511 625€ en 2013 à 179 930€ en 2019).

Pour la onzième année consécutive, les taux d'imposition communaux ne seront pas augmentés. La Commune s'emploie à maintenir la qualité des services tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de votre cadre de vie.

## BAISSE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



## LE BUDGET EXPLIQUÉ EN BREF



## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la ville.  
Le montant des dépenses au budget primitif est de 4 900 482 €, dont 232 000 € de subvention au CCAS.



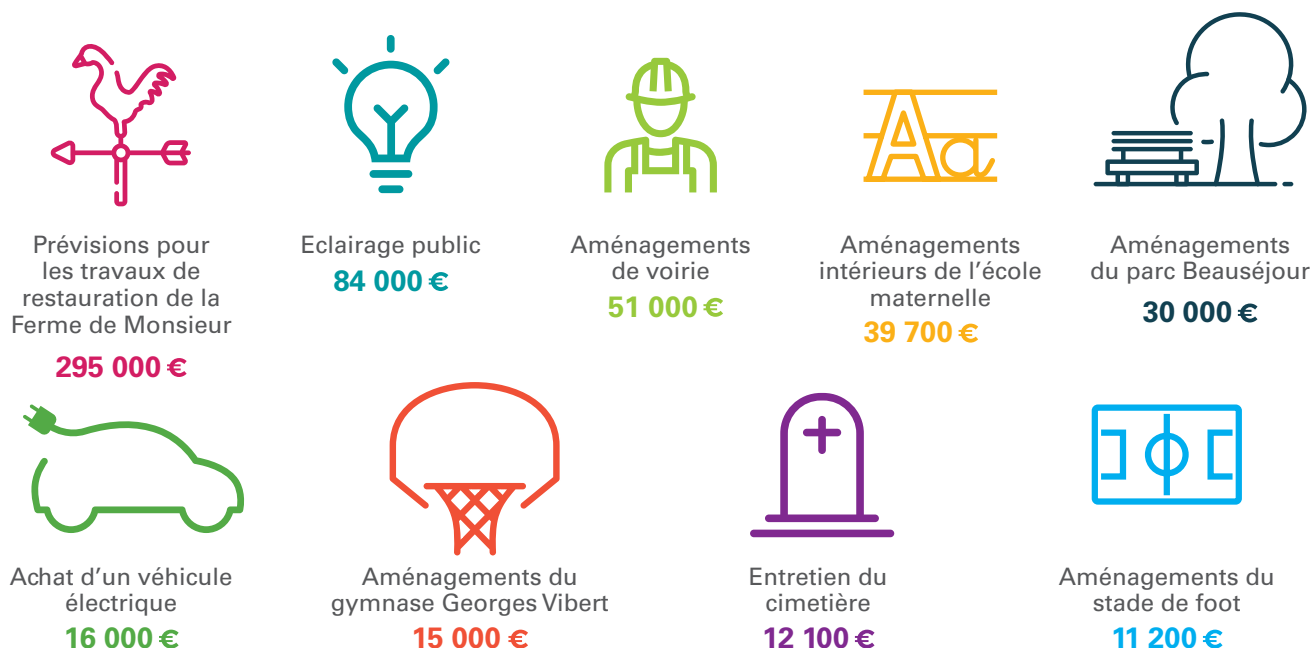
## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les dépenses d'investissement concernent les achats de matériels durables, les projets de construction et d'aménagement. Le montant prévu au budget 2019 est de 1 116 990 €

## QUELQUES PROJETS D'INVESTISSEMENT

POUR 2019



# CRÉATION D'UNE POLICE INTERCOMMUNALE À MANDRES-LES-ROSES ET SANTENY

Jean-Claude PERRAULT, Maire de Mandres-les-Roses, et Jean-Claude GENDRONNEAU, Maire de Santeny, en réponse aux besoins croissants de sécurité des administrés, ont décidé de mutualiser leur action afin de renforcer la sécurité et la tranquillité publique des concitoyens. Le principe de mutualisation de ce nouveau service a été retenu dans un souci d'efficacité et d'économies de moyens.

Ainsi, d'ici le mois de septembre prochain, Mandres-les-Roses et Santeny disposeront d'une police pluricommunale.

La création de ce nouveau service, validé à l'unanimité au dernier conseil municipal, doit permettre d'améliorer la qualité de vie de la population, en s'attachant à faire respecter les règles de bonne conduite, les arrêtés municipaux, la salubrité, les règles de stationnement, le respect des limitations de vitesse, et plus largement à réduire le sentiment d'insécurité. Rappelons que ce nouveau service ne se substitue pas à la

Police nationale qui reste la mieux placée pour lutter contre la délinquance.

**LE SERVICE DE POLICE PLURICOMMUNALE EXERCERA SES MISSIONS À PARTS ÉGALES DE TEMPS SUR CHACUNE DES COMMUNES.**

Pendant l'exercice de leurs fonctions dans une commune, les policiers municipaux seront placés sous l'autorité du Maire de cette commune.

D'ici 2020, le dispositif sera constitué de 4 policiers municipaux et d'1 agent d'accueil.

Le poste de Police sera situé sur la commune de Santeny, et l'agent d'accueil tiendra une permanence par semaine à la Mairie de Mandres-les-Roses.

Par ailleurs, chaque commune conservera ses ASVP.



## ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES ET À LEUR NID

**Au début du printemps, des chenilles processionnaires ont été détectées sur la Commune.**

Deux espèces de chenilles processionnaires existent : les chenilles de pin (urticantes de novembre à mars) et les chenilles du chêne (urticantes de mai à juillet).

Si les chenilles de pin (espèce repérée sur la Commune) sont inoffensives à cette époque de l'année, leur nid reste dangereux. En effet, un nid vide ou un cocon de chenille contient encore des millions de poils urticants.

Soyez vigilant car ces poils, très volatiles, peuvent provoquer des réactions graves chez l'homme et chez l'animal, comme des irritations des voies respiratoires en cas d'inhalation.

N'hésitez donc pas à faire retirer les nids détectés par un professionnel.



Plus d'informations : [www.iledefrance.ars.sante.fr](http://www.iledefrance.ars.sante.fr)

# FERMETURE DU COLLÈGE SIMONE VEIL : LES MESURES PRISES POUR ASSURER LA SCOLARITÉ DES COLLÉGIENS

Par principe de précaution, le collège Simone Veil dont la construction, l'entretien et l'équipement relèvent de la compétence du Département, est fermé depuis le 1<sup>er</sup> février dernier.

## UNE RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE LA 5<sup>ÈME</sup> À LA 3<sup>ÈME</sup> DANS LES COLLÈGES LES PLUS PROCHES

Des dispositions importantes ont dû être mises en place et les élèves sont accueillis, depuis le 11 mars dernier, sur différents sites selon leur niveau de classe. Ainsi, les élèves de 5<sup>ème</sup> et deux classes de 3<sup>ème</sup> sont accueillis au collège de La Guinette à Villecresnes et les élèves de 4<sup>ème</sup> et deux autres classes de 3<sup>ème</sup> sont accueillis au collège Georges Brassens de Santeny.

## UNE MISE À DISPOSITION DE L'ANCIENNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHARLES DE GAULLE ET DU RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE DES CHARMILLES POUR LES ÉLÈVES DES CLASSES DE 6<sup>ÈME</sup>

Pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, la Commune a proposé, après concertation des différents partenaires, de les accueillir dans l'ancienne école élémentaire située Place Charles de Gaulle.

D'importants travaux d'aménagements ainsi que l'équipement de salles informatiques ont été effectués par le Département et les élèves ont pu reprendre les cours dans les meilleures conditions possibles.

La Commune a également décidé d'ouvrir l'accès du restaurant scolaire des Charmilles aux élèves de 6<sup>ème</sup>, qui sont accompagnés chaque jour par des personnels de l'Éducation Nationale en charge de leur surveillance au réfectoire.

Cette nouvelle organisation a été pensée pour minimiser l'impact sur les élèves de l'école élémentaire des Charmilles, puisque les collégiens arrivent pour prendre leur repas à partir de 13h15.

Le Département a également mis à disposition quatre agents de restauration et d'entretien afin de renforcer l'équipe des agents communaux. Quotidiennement, ce sont 270 repas qui sont servis aux élèves d'élémentaire et 110 repas aux collégiens.

De plus, afin d'assurer la sécurité des élèves pour la traversée de la rue des Roses vers le réfectoire, les communes de Mandres-les-Roses et de Périgny-sur-Yerres ont travaillé de concert. Un agent municipal de la Ville de Périgny-sur-Yerres a ainsi été mis à disposition pour assurer la sécurité du passage.

Grâce à la mobilisation des différents partenaires que sont l'Éducation nationale, le Département, les associations de Parents d'Elèves, les communes de Périgny-sur-Yerres et de Mandres-les-Roses ainsi que le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir affectataire du bâtiment Charles de Gaulle, il a été possible d'accueillir les élèves dès le retour des vacances scolaires d'hiver.

La réactivité de nos services respectifs a ainsi permis de répondre à une situation d'urgence afin d'assurer la continuité du service public et répondre aux attentes des parents d'élèves qui ne souhaitent pas éloigner leurs enfants du site actuel du collège.

# PROPRETÉ : TOUS UN RÔLE À JOUER

## ÊTRE ATTENTIF AUX CONSIGNES DE TRI



Cela ne sera jamais assez répété : respectons les consignes de tri !

Le SIVOM collecte tous les types de déchets. Si certaines consignes sont bien intégrées par la population : emballages dans le bac jaune (non emboîtés), verre dans le bac blanc et végétaux dans le bac marron, d'autres sont encore relativement méconnues.

QUELQUES RAPPELS PEUVENT S'AVÉRER UTILES :

- La papier se jette dans le bac jaune (ce matériau peut être recyclé jusqu'à 5 fois !).
- Les résiduels, qui comprennent les épiluchures, les couches culottes, les petits objets et même la vaisselle jetable, se jettent dans le bac vert.
- Les déchets électriques et électroniques peuvent être triés de différentes manières : ils peuvent être déposés en décharge ou en point de collecte. Il est important de penser à la façon dont on s'en débarrasse car tous ces objets sont recyclables, de 65 à 90 %.

Pour simplifier votre démarche, vous pouvez vous connecter sur : [www.eco-systemes.fr](http://www.eco-systemes.fr). En fonction de votre appareil, la plateforme vous conseillera la manière de le recycler et vous indiquera le point de collecte le plus proche de chez vous. Mieux, elle vous proposera même la possibilité d'aller le faire réparer.

Toutes les consignes de tri sont consultables sur le site internet :

[www.sivom.com](http://www.sivom.com)

Vous pouvez également composer le **N°vert 0 805 80 18 18**.

## ENTREtenir LES ABORDS DE SON HABITATION



L'arrivée du printemps sonne également l'arrivée des mauvaises herbes et le développement des haies végétales. Pour garder la ville propre et accessible, chaque Mandrion doit entretenir les abords de son habitation. Veillez ainsi à élaguer les arbres et les haies qui dépassent sur la voie publique, ainsi qu'à désherber le trottoir jouxtant votre propriété.

## RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES



Les trottoirs sont régulièrement souillés des crottes de chiens. La Commune rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils sont responsables de ces désagréments, et que des sacs de propreté canine sont à disposition en Mairie et dans la Ville. Cet incivisme est passible d'une amende de 35€.

# COMPTE CITOYEN : EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE

## DÉCOUVREZ VOTRE PORTAIL CITOYEN !

Depuis la fin de l'année 2018, un portail citoyen a été mis en place afin de vous permettre de simplifier vos démarches administratives.

Vous pouvez désormais effectuer toutes vos demandes en ligne :

- d'actes d'état civil
- de rendez-vous
- de location de salle

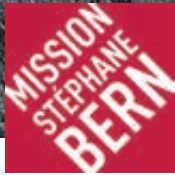
## SERVICE SÉCURISÉ ET ACCESSIBLE 24H/24 ET 7J/7

Un système d'authentification et de cryptage garantit la sécurité de vos données.

## COMMENT SE CONNECTER AU PORTAIL CITOYEN ?

La démarche pour vous connecter à votre compte citoyen est très simple. Il vous suffit de vous rendre sur le site de la ville [www.ville-mandres-les-roses.fr](http://www.ville-mandres-les-roses.fr) et de cliquer sur « mes démarches en ligne ».





## UNE COLLECTE DE DONS POUR RESTAURER LE CŒUR DE LA VILLE : LA FERME DE MONSIEUR

L'été dernier, la Commune apprenait que la candidature du projet de restauration de la Ferme de Monsieur était retenue par la Mission Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine.

### LES ENGAGEMENTS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET DE LA MISSION STÉPHANE BERN

En début d'année, la Fondation du Patrimoine a annoncé une promesse de don de 30 000 € à la Commune pour la restauration de la Ferme de Monsieur. L'institution de sauvegarde du Patrimoine a également proposé une « opération bonus » à la Commune : la mise en place d'une collecte de dons via son site internet, qui engage la Mission Stéphane Bern à reverser 1 € pour chaque euro récolté, jusqu'à un plafond de 15 000 €.

### UN ÉVÉNEMENT ORIGINAL POUR ANIMER LA COLLECTE DE DONS

Afin d'animer et de sensibiliser les habitants à cette collecte, la Commune a organisé, le samedi 11 mai dernier un après-midi spécial à la Ferme de Monsieur. Un jeu de piste ayant pour thème l'histoire de l'édifice a été créé pour l'occasion. Il a permis de faire découvrir la Ferme de manière ludique et pédagogique. Ainsi, d'énigmes en défis de tout genre, les joueurs ont déambulé de la grange au pigeonnier, de salles d'activités aux accueils de la Mairie, jusqu'à l'arrière scène de la salle d'Orléans.



L'après-midi a continué avec une conférence sur l'histoire de la Ferme de Monsieur par Madame Claude Cuirletti, ancienne Présidente de l'association Les Amis de Mandres, une exposition sur le même thème, ainsi qu'une présentation du projet de restauration. Un cocktail a ponctué l'événement.

### FAIRE UN DON POUR LA RESTAURATION DE LA FERME DE MONSIEUR

**Vous pouvez participer à cette collecte jusqu'au 31 mai** : <https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/ferme-de-monsieur-a-mandres-les-roses-fr> ; ou en remplissant le bon de souscription reçu dans votre boîte aux lettres, également disponible en Mairie. Pour rappel, le don est déductible des impôts à 66% pour les particuliers, et 60% pour les entreprises. Par exemple, un don de 50€ d'un particulier sera défiscalisé à hauteur de 33€ et représentera ainsi un coût réel de 17€. Chacun peut ainsi contribuer à la sauvegarde de la Ferme de Monsieur en fonction de ses capacités.



## UNE JOURNÉE ESCALADE DANS LA COUR DE LA FERME DE MONSIEUR

À la demande de l'association USEP\* Sport en Couleur, association créée par et pour l'école élémentaire des Charmilles et soutenue par l'Usep Val-de-Marne, la cour de la Ferme de Monsieur a été mise à disposition afin d'installer le mur d'escalade itinérant de l'association, le vendredi 12 avril 2019. Encadrés par leurs enseignants et par des parents d'élèves, les élèves des classes de CP, CE2 et CM2 se sont succédés au cours de cette journée. Tous ont pu se surpasser mais aussi encourager leurs camarades.

\*L'USEP est une fédération de sport scolaire de l'école primaire et est placée sous la tutelle du Ministre de l'Éducation. Elle a une mission de service public et vise l'éducation par le sport et la formation d'un citoyen sportif éclairé.



## SÉJOUR AUX PEP 75 À MANDRES-LES-ROSES



16 enfants de 3 à 6 ans ont pu vivre une belle expérience du 29 avril au 3 mai dernier en participant au séjour aux PEP 75 à Mandres-les-Roses.

Un programme varié a été proposé aux enfants : accrobranche à Lésigny, visite de la ferme pédagogique de Mandres-les-Roses, équitation à Santeny et visite de la ville médiévale de Provins, sans compter les veillées organisées par les animateurs de la Commune.

## NOUVEAU SÉJOUR SPORTIF

Rendez-vous pour un nouveau séjour sportif cet été au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Reims du 22 au 26 juillet pour les 11/17 ans.

Au programme : initiation aux sports innovants, de nature, de découverte, d'adresse, d'opposition, nautiques, collectifs et d'entretien corporel !

Renseignements auprès du service Enfance Jeunesse Population à l'adresse suivante : [service.enfance@ville-mandres-les-roses.fr](mailto:service.enfance@ville-mandres-les-roses.fr) ou au 01 45 98 88 34.





# CLÔTURE DE LA SAISON CULTURELLE AVEC JOUR DE FÊTE

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville vous invite à clôturer la saison culturelle municipale avec deux spectacles drôles et originaux en plein air, le samedi 22 juin prochain, dans la cour de la Ferme de Monsieur et sur la Place des Tours Grises.

## LE PROGRAMME

### 16H : LE CONTE ABRACADABRANT

par la Cie Les Batteurs de Pavés

Théâtre de rue, dès 6 ans

Cour de la Ferme de Monsieur

« Il était une fois dans un pays fabuleux, un peuple heureux et un Roi et une Princesse aimés de tous, mais un jour, un être maléfique vint et... »



MENTIONS OBLIGATOIRES Photographes: Renaud Berger, 2007 / Copyrights: © Les Batteurs de Pavés



### 17H : LE CIRQUE DÉMOCRATIQUE DE LA BELGIQUE

par la Cie Pol et Freddy

Cirque burlesque - tout public

Parking de la Place des Tours Grises

Le Cirque Démocratique de la Belgique est un spectacle très Belge et donc très démocratique...

Les spectateurs ont le droit et le devoir de voter pour décider de la forme et du contenu de ce qu'ils regardent. Au premier abord c'est un cabaret dans lequel tout semble possible : un numéro de jonglage avec de la vaisselle en porcelaine, un numéro de claquettes en chaussures de ski ou encore un saut de 4m de hauteur dans une piscine de 30 cm de profondeur.

En réalité c'est aussi une enquête humoristique sur les frontières de la démocratie et les tendances dictatoriales de la majorité...

### 18H : APÉRO OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ



#### ATTENTION :

Le parking de la Place des Tours Grises sera interdit au stationnement et à la circulation ce samedi 22 juin. La clairière jouxtant le parking, rue Pasteur, sera ouverte au stationnement pour compenser ce désagrément.



## N'OUBLIEZ PAS D'EFFECTUER VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS

**Que vous ayez perçu ou non des revenus en 2018, vous devez faire votre déclaration auprès du centre des impôts.**

Cette déclaration s'effectue en ligne après création de votre espace particulier sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr), la procédure y est expliquée. Des ordinateurs en libre service sont à votre disposition au centre des impôts de Boissy-Saint-Léger au 9-11 rue de Valenton.

**Pour créer votre espace, vous devrez vous munir de :**

- Votre numéro fiscal à 13 chiffres ;
- Votre numéro d'accès en ligne qui figure à la première page de votre dernière déclaration de revenus ou sur le courrier que vous avez reçu du centre des impôts en vue de cette déclaration ;
- Votre revenu fiscal de référence.

Seules les personnes qui ne disposent pas d'une connexion internet, peuvent encore faire une déclaration en version papier et l'envoyer.



## LES CAFÉS-GOURMANDS MUSICAUX ONT LA CÔTE !

Les retraités de Mandres-les-Roses ont eu le plaisir de se retrouver, lors du café-gourmand musical du 22 février 2019, pour partager un goûter et guincher sur les airs de l'orchestre de Monsieur Patrick Bessières.

Ils ont avec entrain remis le couvert et leurs chaussures de danse le mardi 14 mai 2019 dernier.



Le prochain  
café-gourmand  
aura lieu le  
**jeudi 10 octobre**

## ATELIER CUISINE ET DIÉTÉTIQUE

### METTEZ LES BOUCHÉES DOUBLES !

Préparer un repas et déjeuner avec une diététicienne, c'est la nouvelle proposition que fait Silver Fourchette aux Val-de-Marnais retraités, avec le soutien de la Conférence des financeurs du Val-de-Marne.

Que vous aimiez ou non cuisiner, vous êtes les bienvenus à ce repas conçu comme un moment convivial, de rencontre et d'échange avec un professionnel de l'équilibre alimentaire... Vous pourrez lui poser toutes vos questions pour allier plaisir et santé lors des repas !

Au menu, de bons produits de saison que l'on préparera simplement et avec appétit, pour les déguster ensuite.

Vous pouvez venir seul(e) ou accompagné(e), avec des ami(e)s, des voisin(e)s ou un(e) parent(e).

**DEUX DATES AU CHOIX À MANDRES-LES-ROSES :**  
**MARDI 11 JUIN OU LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET**

Mairie de Mandres-les-Roses, Ferme de Monsieur Salle de la bergerie de 11h à 14h



Gratuit dans la limite des places disponibles, inscription impérative auprès du CCAS au 01 45 98 78 86



## FORMATION À L'UTILISATION D'UNE TABLETTE NUMÉRIQUE

Le CCAS propose à un ou deux groupes (selon niveau) de 15 séniors, une formation à l'utilisation d'une tablette numérique. Cette formation gratuite sera assurée en septembre, les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30 par l'association DELTA 7, en Ferme de Monsieur, salle de la Bergerie. Pendant la durée de la formation, la tablette numérique sera prêtée au participant afin qu'il puisse s'entraîner chez lui.



Renseignements et inscriptions auprès du CCAS de Mandres-les-Roses 01 45 98 78 86



## PRÉVENTION CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre canicule du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en appelant au 01 45 98 78 86.

En cas de fortes chaleurs, les personnes inscrites sur ce «registre Canicule» sont contactées régulièrement par les services de la Ville.

Un numéro « canicule » national est également mis en place à partir du 1<sup>er</sup> juin, pour dispenser des conseils et recommandations : 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

En cas d'urgence appeler le SAMU 15 ou les pompiers 18.



## SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE EXPOSITION PHOTOS DE PRINTEMPS DE L'AFCM

Près de 200 visiteuses et visiteurs ont contribué au succès de la première exposition photos de printemps organisée par l'AFCM, le Club photo de Mandres, le week-end des 6 et 7 avril derniers.



Informations et contact sur le blog de l'AFCM :  
<https://www.afcm-photo-mandres.fr/>

### Faire de la photo vous intéresse ?

Le club photo de Mandres accueille tous les photographes (à condition d'être majeur) quelque soit leur niveau en photo et propose une gamme de formations et d'activités pour :

- Connaître les fondamentaux de la photographie
- Maîtriser son appareil photo
- Apprendre à photographier
- Sortir du mode automatique
- S'initier ou se perfectionner en retouche photo
- Pratiquer en groupe lors de sorties organisées
- Partager et critiquer les photos pour s'améliorer
- Participer aux concours de la Fédération Photographique de France
- Imprimer et exposer...

### À vos agendas

Si vous souhaitez rejoindre l'AFCM, rendez-vous pour les inscriptions sur le stand du club lors de la fête des associations en septembre 2019.

Réservez votre week-end du 10 novembre pour découvrir la nouvelle exposition sur le thème « Les animaux ».

## 21<sup>ÈME</sup> SALON DE PRINTEMPS DE MANDR'ART : LE PUBLIC EST TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

L'association présentait, en mars dernier, les œuvres de 28 peintres et de 12 sculpteurs. Les nombreux visiteurs (460), composés en partie des élèves des écoles, accompagnés de leurs enseignants et animateurs, ont pu admirer les 86 œuvres exposées dans la salle d'Orléans, mise à disposition par la Commune.



## ARRÊT DU BALL TRAP : LE MOT DU COMITÉ DES FÊTES

« Le Comité des Fêtes est tenu de vous faire part de la disparition du ball trap de Mandres-les-Roses.

Après des années de bons et joyeux services, des milliers de cartouches tirées, des centaines de kilo de frites et autant de bons souvenirs, Le comité n'est plus en mesure d'assurer l'organisation de ball trap. En effet, Il est désormais obligatoire que l'organisateur soit une association sportive, et notre seul sport reconnu est d'être de bonne volonté ! Cela ne suffit plus.

Le comité vous remercie d'avoir toujours été fidèles aux rendez-vous, et qu'importe ! Il y aura toujours d'autres moyens de vous retrouver, de vous réjouir, de vous rassembler. Ainsi, toujours renouvelée, la Saint Sylvestre se déroulera désormais en salle d'Orléans. Après un passage en 2019 d'exception, la formule ayant satisfait anciens et nouveaux convives, la décision a été actée d'organiser cette soirée dans la plus belle salle de Mandres pour le confort de tous. Et bien sûr, cette année, comme à l'accoutumée, le Beaujolais nouveau coulera à flot (ou presque), le samedi 23 novembre au gymnase G.Vibert. »

## LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS DES JARDINIERS DE BEAUSÉJOUR

Mandres-les-Roses peut être fière de posséder un patrimoine vert exceptionnel avec le parc Beauséjour. C'est pour cela, que cette année encore, l'Association des Jardiniers de Beauséjour vous invitent au Parc – rue Cazeaux – à l'occasion de deux journées de fête aux jardins.

### Le samedi 8 juin 2019 : Journée Nationale des Jardins « Rendez-vous au jardin »

- atelier taille d'été des arbres fruitiers avec l'association des Croqueurs de Pommes
- atelier taille d'entretien des rosiers et des arbustes à fleurs avec les jardiniers de Beauséjour
- atelier découverte pour les enfants

Le samedi 5 octobre 2019, en partenariat avec La Région Île-de-France, se tiendra la 3<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Jardins ouverts », avec pour objectif de promouvoir le patrimoine francilien. Cette journée se fera avec la participation et l'animation du Réseau Européen des Théâtres de verdure pour découvrir et faire revivre la « chambre de verdure », l'un des éléments constituant du parc.



## LE CYBER-ESP@CE AU SERVICE DES MANDRIONS



La place du numérique s'impose de plus en plus dans notre quotidien. Un nombre croissant de services (impôts, Doctolib, cartes grises, etc...) nécessite de passer par une connexion internet. Les démarches peuvent s'en trouver fluidifiées, mais cela peut désorienter les personnes qui ne sont pas familières avec les ordinateurs.

À partir du mois d'octobre 2019, le Cyber-Esp@ce mettra en place une session dédiée aux personnes débutantes sans aucune expérience en informatique. Cette formation abordera les notions les plus basiques nécessaires à l'usage d'un ordinateur. Les personnes intéressées pourront s'inscrire tout au long de l'année. Une fois les bases solides acquises, et en fonction des places disponibles, les personnes pourront accéder en cours d'année à des sessions dédiées à des thèmes plus spécifiques (bureautique, accès internet, etc.)



Toutes les informations sont disponibles sur le site du Cyber Ep@ce : <https://cybermandres.blog4ever.com>

## L'AIKIDO CLUB : UNE ASSOCIATION RESPONSABLE



En octobre 2018, l'association a reçu le label « Sport Responsable », attribué par l'assureur Generali, qui est à l'initiative de cette démarche, visant à encourager les acteurs du monde du sport à développer leur engagement pour un sport plus responsable et citoyen.

L'association met en place des bonnes pratiques sur les thématiques de l'accessibilité de la pratique ; la mixité dans le sport : genres, intergénérationnelle; la sensibilisation aux bons comportements pour préserver la santé et la sécurité des pratiquants ; les pratiques éco responsables ; la promotion du fairplay et de la citoyenneté.

Les valeurs véhiculées par l'Aikido étant en parfaite adéquation avec la Charte du Sport responsable, l'obtention du label a été facilitée. En effet, sa pratique dépasse l'aspect sportif, notamment au travers de sa philosophie de non-violence, qui vise la construction de soi et favorise une relation de partenariat et d'entraide.

## UNE BELLE SAISON POUR LE KARATÉ CLUB DE MANDRES



Avec des victoires en Coupe de France, aux Championnats du Val-de-Marne et d'Île-de-France, toutes les catégories ont obtenu des résultats des poussins aux Vétérans.

Chez les enfants, deux champions de détachent. Rayan Baazaoui, un habitué des podiums Vainqueur de la coupe de France et champion du Val-de-Marne en benjamin, et Clara Visano, championne du Val-de-Marne en poussine (6 ans) pour sa première compétition. Toujours chez les enfants, le Karaté club a aussi gagné 4 médailles de bronze grâce à Cassandra DESSY, Emma LEDUN, Lina FATIHI et Benjamin DESSY.

Chez les séniors, le KC Mandres-les-Roses garde son titre de champion du Val-de-Marne par équipe. Bravo à Fidel FRANCISCO, Stéphane ANDLAUER et Stéphane FUENTES pour ce nouveau titre. Chez les femmes, Marine MORENO est troisième de ces championnats. En Coupe de France, Stéphane ANDLAUER (professeur du Karaté club) a gagné la médaille d'argent en Kata; Stéphane Fuentes a fini 3<sup>ème</sup> en combat.

Stéphane ANDLAUER est également champion d'Île-de-France chez les vétérans en Kata et en combats.

## COMMÉMORATION DU 75<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE

**Les anciens combattants vont commémorer le 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement sur les plages de Normandie avec les enfants de l'école élémentaire.**

En collaboration avec les associations locales d'anciens combattants (ACPG-CATM, FNACA, UNC) et la Commune, le 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement sera commémoré dans l'école élémentaire des Charmilles le jeudi 6 juin prochain à 15h45.

À cette occasion, tous les élèves participeront à cet événement initié par les anciens combattants, en compagnie des parents qui souhaiterons être présent.

## TOURNOI RÉGIONAL DU FCMP

Le tournoi régional du Football Club de Mandres-Périgny se déroulera le samedi 15 juin 2019 pour les catégories U10-U11, U12-13 et le dimanche 16 juin 2019 pour les catégories U8-U9.

L'année dernière, plus de 600 personnes étaient présentes au stade Louis Mò. Le club espère dépasser le nombre de participants cette année, le tournoi se déroulant sur deux jours au lieu d'un.

Restauration possible de se restaurer sur place.

**Informations :**  
[mandres-perigny-fc.footeo.com](http://mandres-perigny-fc.footeo.com)



## TONUS GYM VOUS INVITE À DÉCOUVRIR SES ACTIVITÉS

Afin de préparer votre rentrée sportive 2019-2020, TONUS GYM vous ouvre ses portes gratuitement tout au long du mois de juin. Vous pourrez ainsi découvrir ses activités : Pilates®, Body Zen, Gym Form, Energy Fitness, Stretching postural, Gym Zen, Sophrologie, Marche nordique.

**Renseignements au 06 08 53 10 87**  
**ou site Internet ville de Mandres-les-Roses**

## LES ACTIONS DE LA FCPE

La FCPE est attentive à la situation concernant le collège afin d'accompagner au mieux les CM2 qui entreront en 6<sup>ème</sup> à la rentrée prochaine. Elle apporte tout son soutien aux associations de parents d'élèves du collège.

En lien avec l'école maternelle et la Commune, la FCPE est également vigilante aux nombres d'inscription pour la rentrée de septembre 2019. La FCPE se mobilisera dès le mois de mai auprès de l'Éducation Nationale pour l'ouverture d'une septième classe dès le jour de la rentrée.

L'équipe enseignante et la FCPE renouvellent la fête de fin d'année à l'école maternelle de la Ferme de Monsieur. Les festivités auront lieu le samedi 15 juin au sein de l'école.

La préparation de la kermesse est en cours. La FCPE invite les parents à participer aux réunions de préparation car s'il n'y a pas assez de bénévoles, elle ne pourra pas avoir lieu.

**Renseignements : Page Facebook FCPE Mandres-les-Roses 94**

## PROCHAIN ÉVÈNEMENT DU TCFM : LA FÊTE DU TENNIS



Le TCFM vous attend nombreux le dimanche 9 juin de 14h à 17h pour la Fête du tennis, qui se tiendra sur les courts situés derrière la Ferme de Monsieur.

Les adultes et les enfants, débutants ou confirmés, pourront venir découvrir gratuitement le tennis et échanger quelques balles. L'équipe de l'association vous attend avec un pot de bienvenue.

Au programme de l'après-midi : Présentation des installations, de l'équipe et animations diverses sur 3 courts. L'accès d'un court sera libre et le matériel (raquettes, balles) prêté. Des conseils pour l'initiation ou le perfectionnement seront donnés gracieusement.

Préinscriptions proposées ce jour-là. Un tirage au sort national sera réalisé afin de faire gagner des lots de qualité (seules les personnes majeures peuvent y participer).



Contact et renseignements sur [tcfm@tcfm.fr](mailto:tcfm@tcfm.fr).

Tél. 01.45.98.78.52 - [www.tcfm.fr](http://www.tcfm.fr)

## ÇA ROULE AVEC LE VCR MANDRES



### LA MANDRIONNE A RÉUNI DE NOMBREUX CYCLISTES

Le V.C.R.M. a organisé, le dimanche 5 mai dernier, la 24<sup>ème</sup> édition de La Mandrionne, sa randonnée cyclotouristique placée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclotourisme.

Au départ de la Mairie, sept parcours étaient proposés aux participants, de 10 à 160km.

Malgré la météo hivernale et le fait qu'il s'agissait du dernier jour des vacances scolaires, cette manifestation a rassemblé 373 cyclistes, correspondant à 327 licenciés dans 45 clubs franciliens et à 46 non licenciés de la région de Mandres.

Félicitations aux participants aux 55 bénévoles du V.C.R. Mandres qui ont fait de cet événement une réussite.

### BALADE FAMILIALE LE DIMANCHE 2 JUIN

Dans le cadre de la Fête du Vélo, le V.C.R. Mandres propose une balade familiale à vélo aux Mandrions et aux habitants du Plateau Briard, le dimanche 2 juin 2019.

Cette promenade de 14 km environ, accessible à tous, est particulièrement destinée aux débutants, aux familles et aux enfants.

Rendez-vous à 14h, Place des Tours Grises. Engagement gratuit.

Casque obligatoire pour les mineurs. Prévoir un vélo en bon état, une chambre à air en cas de crevaison et un vêtement de pluie suivant la météo.

Retrouvez les actualités du club sur leur site internet : [www.vcrmandres.fr](http://www.vcrmandres.fr)

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019



Cette année, Les Amis de Mandres organisent, en partenariat avec la Municipalité, la 3<sup>ème</sup> édition du Concours des Maisons Fleuries.

Votre participation est précieuse, elle contribue à l'embellissement de notre ville.

Ce concours est ouvert à tous les Mandrions dont le

jardin, le balcon ou la façade est visible depuis la rue, le jugement s'effectuant depuis celle-ci.

La visite du jury aura lieu lors de la première quinzaine du mois de juillet.

Le jury se réserve le droit de photographier les différents balcons et jardins pour une exploitation éventuelle des clichés.

La remise des prix aura lieu lors de la Fête des Associations en septembre.

L'inscription (gratuite) s'opère dans les conditions fixées au présent règlement (règlement complet sur demande).



### CONCOURS MAISONS FLEURIES 2019 BULLETIN (INSCRIPTION GRATUITE)

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : .....

COURRIEL : .....

#### Désire participer au concours\*

Catégorie :  Façades  Jardins

Accepte le règlement du Concours

\* Cocher vos choix

**Bulletin à déposer à l'accueil de la mairie  
avant le 15 juin.**

Courriel : [lesamisdemandres@laposte.net](mailto:lesamisdemandres@laposte.net)

## Agir avec vous pour Mandres les Roses



Le thème du patrimoine s'est à nouveau invité dans l'actualité à la suite du funeste incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris. Cet événement nous rappelle qu'au-delà des investissements en équipements ou infrastructures, une ville doit constamment entretenir son patrimoine bâti sur ses fonds propres. A titre d'exemple à Mandres, le coût de la rénovation pluriannuelle des ailes de la Ferme programmée en 2019, estimé à 677 000 euros, n'est à ce jour subventionné qu'à hauteur de 30 000 euros par la Fondation du patrimoine. Il en résulte des choix et des priorités d'investissement imposés par un budget toujours grignoté par les prélèvements et les moindres dotations.

L'élaboration du budget communal 2019 a été en tous points semblables à 2018 :

- dans un contexte de maintien de la fiscalité, des économies sont réalisées sur les dépenses de fonctionnement. Nous avons globalement approuvé cette orientation mais en revanche, nous nous interrogeons sur l'impact qu'elle peut avoir à terme sur les services apportés à des habitants de plus en plus nombreux.

- les dépenses d'investissement restent certes financées par l'épargne mais présentées comme l'année dernière sans analyse et débat au sein des commissions. C'est pourquoi nous nous sommes à nouveau abstenus de les voter.

2018 fut pour nous une année d'assiduité et de travail collectif sur l'ensemble des dossiers municipaux. Dans les commissions, il nous est fréquemment difficile d'intervenir faute d'information et de nombreux dossiers nous sont présentés comme actés, ce qui a vraisemblablement dissuadé la plupart des conseillers de la majorité d'y être présents.



## Mandres ensemble



Avec la fermeture du collège, la situation des enfants de Mandres est actuellement préoccupante. Les parents sont inquiets à l'idée qu'aucune solution stable ne sera trouvée avant janvier 2020. A ce jour, nous n'avons aucune information sur le dépôt d'un permis de construire pour un collège provisoire. Soulignons toutefois les efforts entrepris par le Département et l'Education Nationale pour maintenir la continuité des cours et informer la communauté éducative, mais également l'engagement et l'efficacité des membres de l'Association des Parents d'élèves du collège (ALPE) qui travaille sans relâche sur ce dossier. Un grand merci à eux ! Notre commune peut aussi compter sur le soutien du Territoire (GPSEA) dont les compétences dans plusieurs domaines permettront la réalisation d'équipements au service des habitants : médiathèque, maison médicale, voirie en concertation avec les riverains.

L'occasion a été donnée à la municipalité d'entendre les besoins exprimés par la population lors de réunions de quartiers en 2018. Nous sommes toujours dans l'attente de retour sur ces séances. Est-ce encore un rendez-vous manqué ?

Nous sommes à votre écoute.

Ecrivez-nous sur : [nathguesdon@gmail.com](mailto:nathguesdon@gmail.com)

**Stéphane Deysine – Eric Fernandez – Nathalie Guesdon – Carole Guilleminot - Cécile Sabatier**



## ÉTAT CIVIL



Tous nos vœux de bonheur à :

## Mariages

Véronique MARTEL et Philippe ENGEL, le 24 novembre 2018  
Amélie PETIT et Mickael MELET, le 27 avril 2019

## Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

## Léonie PAGAT

Le 3 novembre 2018

## Natanaël GUERRIER

Le 8 novembre 2018

## Clélie GIRAUDET

Le 19 novembre 2018

## Léandro HACHET RAYMOND

Le 29 novembre 2019

## Louisa SOARES

Le 2 décembre 2018

## Charles CADIOT

Le 11 décembre 2018

## Lohan ANGELIQUE

Le 19 décembre 2018

## Lyssandre BRÉBION PENA

Le 26 décembre 2018

## Yoann MAURICE

Le 27 décembre 2018

## Chloé SOLIVERES

Le 19 janvier 2019

## Tyméo FERREIRA SOARES

Le 22 février 2019

Chers parents,  
n'oubliez pas de nous retourner dûment  
complété le courrier d'autorisation de  
parution pour la naissance de votre enfant.



## Décès

## OCTOBRE 2018

Gilbert CARDOUAT

Ramdane OUHAB

Roger PINGET

Denise SALOM, veuve FRAISSE

## NOVEMBRE 2018

Denis BÉCUE, veuve LEBRUN

Mauricette CABOTIN, veuve LACROIX

Cécile D'OLLONE

Michèle GUENE

## DÉCEMBRE 2018

Monique GÉNON, veuve LACAGNE

Denyse NURDIN, veuve PELISSERO

## JANVIER 2019

Micheline AUTRAND, veuve DELAVILLE

Yvette CHEVILLON, veuve ZAMBELLI

Liliane FOLLEREAU

Jacqueline GAUTIER, veuve MOREAU

Gilbert MENARD

Anna PETROVIC, veuve KOUACIC

Bernadette QUENOUILLE, veuve BONNE

Jeannette SOBEL, veuve GRINSPAN

Marcelle TALBORDET, veuve CHAPUT

## FÉVRIER 2019

Jean SICARD

## MARS 2019

Jacqueline COLIN, veuve RÉTIF

Gisèle DEMAILLY, veuve CHASTANG

Jean-Pierre FOURNIER



## HOMMAGE À MONSIEUR GEORGES VIBERT

Vous étiez nombreux à vous être déplacés auprès de lui pour fêter ses 100 ans dans sa commune de Saint-Germain-Laval (77), en juin 2018.

Le 21 février dernier, Georges Vibert nous a quitté.

Il aura marqué des générations de Mandrions. Instituteur à école élémentaire durant plus de quarante ans et moteur du développement des activités culturelles et sportives locales, il laisse de nombreux souvenirs dans les mémoires et son empreinte dans l'histoire de notre Commune.

La Municipalité lui rend hommage pour toute son action  
et renouvelle ses plus sincères condoléances à la famille.

## Une publicité à faire passer dans le bulletin municipal ?

Contactez le service communication  
de la Mairie de Mandres-les-Roses :  
[communication@ville-mandres-les-roses.fr](mailto:communication@ville-mandres-les-roses.fr)

Hôtel de Ville  
Ferme de Monsieur, 4 rue du Général Leclerc  
94520 Mandres-les-Roses  
Tel : 01 45 98 88 34  
[www.ville-mandres-les-roses.fr](http://www.ville-mandres-les-roses.fr)



## Hôtel de ville

4, rue du G<sup>al</sup> Leclerc - Tél : 01 45 98 88 34 - Fax : 01 45 98 74 72[www.ville-mandres-les-roses.fr](http://www.ville-mandres-les-roses.fr)

• Horaires : Du lundi au samedi : 8h45-12h &amp; 14h-17h30 - Fermé le mercredi et samedi après-midi

## Urgences &amp; sécurité

## Pompiers de Villecresnes :

01 45 99 08 74

Pompiers : 18

Police secours/Gendarmerie : 17

Appels médicaux urgents/SAMU : 15

Urgences médicales 24h/24h :

08 25 00 15 25

Commissariat de police

Boissy St Léger : 01 45 10 71 50

Bureau de Police de Villecresnes :

01 56 32 20 80

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

EDF - Sécurité &amp; dépannage

09 726 750 94

Gaz de France - Urgence sécurité

0 800 47 33 33

## Emploi

## Espace Emploi du Plateau Briard

Espace des Buissons

rue du Faubourg Saint-Marceau

à Marolles-en-Brie

01 41 94 32 26

## Mission locale du Plateau Briard

2 Avenue Hottinguer

à Boissy-Saint-Léger

01 46 32 30 70

## Pôle Emploi

9 Allée du Pacifique à Sucy-en-Brie

39 49

## Enfance Jeunesse

## Multi-Accueil Charles Mériaux

49 Rue Paul Doumer - 01 45 98 90 17

## Ecole maternelle de la Ferme

Allée Robert de Dreux - 01 45 98 98 42

## Ecole des Charmilles

01 45 98 82 21

1 rue Rochopt

## Collège Simone Veil

12 Rue François Coppée

01 56 32 30 80

## Lycée Guillaume Budé

Limeil Brévannes 01 45 10 37 00

## Lycée Christophe Colomb

Sucy-en-Brie 01 49 82 29 29

## Ambulances

## Ambulances Vivacité

11 all Saulssayes - 06 43 16 43 49

## Ambulances du Val

32 rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 17 76 - 06 77 03 57 45

## Chirurgiens-dentistes

Docteur Ouaknine - 12 Rue du G<sup>al</sup>

Leclerc - 01 45 98 61 05

## Hôpitaux

Intercommunal de Villeneuve-

St-Georges : 01 43 86 20 00

A.P.H.P. Créteil : 01 49 81 31 31

C.H.I.C. Créteil : 01 45 17 50 00

Hôpital Gallien Quincy sous Sénart :

0826 309 000

## Infirmières

Mmes Lalande et Grandgirard

11 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 83 49

Mmes Napoléonie et Anquier

20 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 91 27

Masseurs  
kinésithérapeutes

Mme Boutonnet / M. Bellesort

10 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc - 01 45 98 89 33

## Médecins

Docteur Cavalier

20 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 91 33

Docteurs De Bary,

Monchamp et Delayac

22 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 94 36 / 35

## Orthophonistes

Mmes Keryhuel-Auzannet et Molinari

10 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc - 01 45 98 88 81

Mme Adam - Cour n°11

17 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

09 82 41 41 79 / 06 61 55 12 13

## Pédicures-podologues

Mme Jeneid Jennifer

10 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 97 61

Mme Brauge Chloé

22 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

06 46 23 99 18

## Ostéopathe

M. Mazzoni

25 rue du Général Leclerc

06 40 40 10 29

## Pharmacie

Mme Tocqueville

20 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 90 81

Psychologues  
Psychothérapeutes

Mme Gosse-Oudard

22 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 75 85

Mme Peyriguere &amp; Mme Bekaert

10 rue du G<sup>al</sup> Leclerc

06 81 29 25 36 / 06 67 84 63 62

Mme Brandiski Lebrun

1 cour des voituriers -

06 24 38 44 58

Psychothérapeute -  
Art thérapeute

Mme Berthier-Ducher

10, Sente de l'Espérance

01 43 82 87 17

## Vétérinaire

Docteur Trinité - Girault

45 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

01 45 98 83 00

SOS vétérinaire/Ile-de-France

01 47 46 09 09

S.P.A. de Gennevilliers

01 47 98 57 40

## Services publics

Assurance maladie - Créteil

36 46

Centre des impôts - Boissy-Saint-

Léger

01 45 95 59 20

La Poste

30 Rue du G<sup>al</sup> Leclerc

36 31 (N° vert)

Lyonnaise des eaux - Urgences

0 811 831 831

Préfecture du Val-de-Marne

01 49 56 60 00

SYAGE (assainissement)

01 69 83 72 00

S.I.V.O.M. (traitement des déchets)

0805 80 18 18 (N° vert)

01 69 00 96 90

## Social

CPAM - Boissy

3646

Caisse d'Allocations Familiales -

Créteil

0810 25 94 10

Agence Régionale de Santé (ARS)

01 49 81 86 04

## Transports

SNCF - Ile-de-France

08.92.35.35.35

3658

S.E.T.R.A.

01 64 05 09 20

S.T.R.A.V.

01 60 46 50 45

Taxi (ATPB) :

01 45 98 96 16

06 09 75 47 19

## Marché

Les commerçants vous accueillent le samedi matin sur  
la place des Tours Grises.

## Pharmacies de garde

Trouver votre pharmacie de garde  
rapidement en consultant le site  
[www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

ou

Gardes de nuit : vous devez  
contacter le commissariat de  
Boissy-Saint-Léger (composez le 17).



## MAI 2019

**Vendredi 17 au dimanche 19 mai**

**Exposition de peintures des ateliers de Mandr'art**  
10h-18h – Ferme de Monsieur  
(salle de la Bergerie)

**Dimanche 19 mai**

**Kermesse de la Paroisse**  
Ferme de Monsieur

**Dimanche 26 mai**

Élections Européennes

## JUIN 2019

**Dimanche 2 juin**

**Balade à vélo organisée par le V.C.R Mandres**  
14h – rdv Place des Tours Grises

**Vendredi 7 et Samedi 8 juin**  
**Représentations théâtrales de l'association Les Trois Coups**

19h30 - Ferme de Monsieur  
(salle d'Orléans)

**Samedi 8 juin**

**Journée Nationale des Jardins Ateliers avec les Jardiniers de Beauséjour**  
Parc Beauséjour

**Dimanche 9 juin**

**Fête du tennis par le TCFM**  
14h – court de tennis de la Ferme de Monsieur

**Samedi 15 juin**

**Gala de l'association Mistinguettes**  
19h30 - Ferme de Monsieur  
(salle d'Orléans)

**Vendredi 21 juin**

**Fête de la musique organisée par l'association La Scène Ouverte**  
20h30 – cour de la Ferme de Monsieur

**Samedi 22 juin**

**Jour de Fête, spectacles en plein air**  
16h – Ferme de Monsieur et Place des Tours Grises



**Samedi 29 juin**

**Fête de la jeunesse organisée par les accueils de loisirs**  
14h – Parc Beauséjour

## JUILLET 2019

**Samedi 6 et Dimanche 7 juillet**

**Représentations théâtrales de l'association TAJSF**  
19h-15h - Ferme de Monsieur  
(salle d'Orléans)

**Dimanche 14 juillet**

**Fête nationale avec feux d'artifice**  
Rendez-vous à 22h aux abords du Stade Louis Mô



Les événements culturels municipaux et associatifs sont à retrouver sur le site internet, et dans le guide « saison culturelle et festive 2018-2019 ».



Retrouvez tout l'agenda sur  
[www.ville-mandres-les-roses.fr](http://www.ville-mandres-les-roses.fr)



# APPEL AUX DONS

**POUR LA RESTAURATION  
DE LA FERME DE MONSIEUR**

**Collecte jusqu'au 31 mai 2019**

*Je fais un don :*

- **en ligne**, en flashant le QR code ci-contre  
ou en me connectant sur [www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr)
- **par chèque** (bon de souscription disponible  
en Mairie et sur le site internet de la Ville)



***Pour 1€ collecté, la Mission Stéphane Bern reversera 1€\****  
*(\*dans la limite de 15 000€)*

